

COMITE SYNDICAL DU 05/04/2023 - 1^{er} temps – Liste des délibérations

Le 5 avril 2023, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 24 mars 2023, s'est réuni sous la présidence Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice :	85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents :	43 représentants 68 voix
Nombre de membres présents ou représentés :	55 représentants 88 voix

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collègue – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie	MARCHE Emilie
BAILE Henri	SANDRAZ Éric
CHAIX Sandrine	

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline	GERIN Anne
FAURE Nathalie	

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert	WOLFF Corine
----------------	--------------

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BONNARDON Pierre

5^{ème} collègue – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse // 1 représentant = 1 voix délibérative

BERNARD-PEYRE Gaëlle	DUPRAZ Marc
BOUCHERLE Jean-Xavier	ESCARON Dominique
BREYTON Stéphanie	GAUTIER Marc
CHASSAGNON Guillaume	GUSMEROLI Stéphane
CHAVAND Christelle	LABRUDE Evelyne
CLOUZEAU Dominique	MAILLOT Isabelle
DEBELLE Denis	MERLE Alain
DELPHIN Jean-Luc	MICHALLET Bernard
DELPHIN Maurice	MONTAGNAT-RENTIER Dominique
DEVAUTON Thierry	MOREL Véronique

6^{ème} collègue – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BELLINGHERY Éric	LAMBERT Hervé
BURDET Gérard	PICARD Christian
CHAMPONNOIS Fabien	REY René
DELCAMBRE Philippe	SECO Marc
GAUCHON Sandrine	

7^{ème} collègue – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

ENGRAND Christophe	PICHON MARTIN Bertrand
MACHON Martine	

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collègue – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LAÏDOUNI-DENIS Myriam à MARCHE Emilie MONTORO Marie Pierre
VIAL Cédric à BERANGER Nathalie

2^{ème} collègue – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

3^{ème} collègue – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus

5^{ème} collègue – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse // 1 représentant = 1 voix délibérative

EYMERY Clémentine à BOUCHERLE Jean-Xavier ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane
MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie MENU François
PUTOT Éric à WOLFF Corine
RUBIER Éric à LABRUDE Evelyne

6^{ème} collègue – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DUMAS Isabelle à PICHON MARTIN Bertrand CANIVET Bernard
DURAND Bernard à MICHALLET Bernard GUILLEMAT Serge
EGO Catherine à ESCARON Dominique SORRET Bruno
LAVAL Sylvain à GERIN Anne VENPRAET Daphné

7^{ème} collègue – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
CATTANEO Myriam

*Conformément à la loi du 17/07/1978 la communication de ces décisions est libre
sous réserve des dispositions de l'article 34 du décret du 30/12/2005*

Date d'affichage : le 07/04/2023

2023-01 – BUDGET PRINCIPAL - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget principal du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse.

2023-02 – BUDGET PRINCIPAL - PROGRAMME D'ACTIVITE ANNEE 2023

- *Vu les objectifs définis par la Charte du Parc,*
- *Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,*
- *Vu la présentation du programme d'activités 2023,*

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- *D'approuver la liste des opérations présentées, sachant que ces opérations sont :*
 - *soit portées par le syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,*
 - *soit portées par les maîtres d'ouvrages autres (communes, communautés de communes, associations ...),*
- *De valider l'engagement du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse à réaliser ces opérations,*
- *De mandater le Président pour solliciter les financeurs,*
- *D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre des actions du programme*

Pour : 88

2023-03 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2023

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget annexe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

2023-04 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE - PROGRAMME D'ACTIVITE ANNEE 2023

- *Vu l'avis favorable du comité consultatif de la Réserve Naturelle en date du 28/02/2023,*
- *Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,*
- *Vu la présentation du programme d'activités 2023,*
- *Compte tenu de l'ensemble des financements mobilisés auprès de l'ensemble des partenaires de la Réserve naturelle des hauts de Chartreuse,*

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- *D'approuver la liste des opérations présentées,*
- *De valider l'engagement de la Réserve naturelle à réaliser ces opérations ;*
- *De mandater le Président pour solliciter les financeurs ;*
- *D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.*

Pour : 88